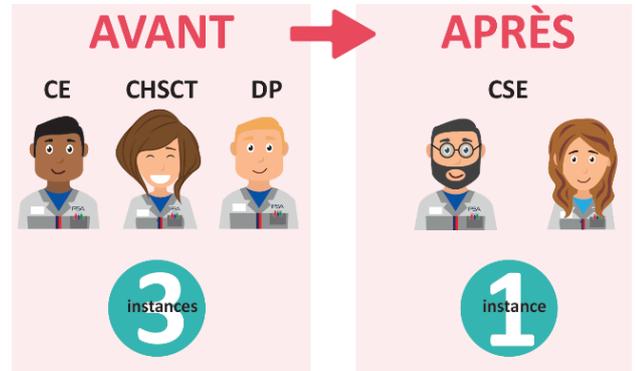


**TOUS AUX URNES POUR LES ÉLECTIONS  
 DU CSE  
 MARDI 28 MAI 2019**

Vous allez élire pour 4 ans vos représentants au Conseil Social Économique (CSE), il s'agit pour vous de choisir ceux qui vont défendre vos intérêts, c'est-à-dire votre emploi, vos conditions de travail et vos revenus.

Le CSE est la nouvelle instance représentative du personnel qui regroupera le Comité d'Entreprise (CE), les Délégués du Personnel (DP), le Comité Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).



**Période (2014-2019)**



Formation de vos représentants	✓
Activités sociales via notre section CFDT	✓
Informations aux salariés (notes, tracts, ...)	✓
Revendication des salariés (conditions de travail)	✓
Accompagnement et défense des salariés	✓
Site internet pour les salariés : <a href="http://aefcfdt.fr">http://aefcfdt.fr</a>	✓
Faire évoluer les salaires pendant les NAO > SMIC	✓



**Relance des activités sociales** : rencontre football interentreprises, tennis corpo.



➤ **Formations** : les élus Cfdt ont bénéficié de nombreuses formations sur leurs mandats mais aussi sur les évolutions législatives des cinq années écoulées (Réformes Rebsamen, El Khomri, ordonnances Macron).



➤ **Information des salariés** : nous avons réalisé de nombreux tracts d'information, en particulier dans les périodes de négociations salariales, mais aussi sur la réforme des retraites, la création et l'utilisation du CPF, et assuré l'affichage des comptes rendus des réunions CE/DP.

**Sans oublier les échanges dans l'entreprise avec nos visites de terrain.**

**Cfdt: Métallurgie Moselle SSE AEF**

Qu'en est-il de votre CPF pour créditer vos heures de votre DIF ?

Le DIF est diffusé le 22 décembre 2018, mais les heures disponibles sont immatriculées sur le CPF. À partir du 1er JANVIER 2019, LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) EST ENTRÉ EN VIGUEUR.

- <http://www.encomptepersonnel.gouv.fr/> (cliquez sur "Mon Compte Formation" en haut).
- Si ce n'est pas encore inscrit(e) : Je m'inscris.
- Valider les [Conditions d'adhésion d'inscription](#) - Continuer
- Compléter le formulaire avec les informations suivantes :
  - N° de sécurité sociale + CIE
  - Prénoms
  - Année de naissance
  - Téléphone fixe
  - Téléphone portable
  - Courriel
  - Confirmation courriel
  - Contrôle de sécurité : veuillez saisir vos lettres et chiffres à l'écran.
- Vous pouvez saisir votre mot de passe (5 lettres + 3 chiffres).
- Confirmation de votre inscription via votre adresse mail.
- Finaliser votre inscription, en cliquant sur le lien contenu dans votre mail de confirmation d'inscription (passez votre souris sur le lien de message).
- Vous retourner sur le portail et prendre à nouveau : **Mon Compte Formation** en haut de l'écran. Ne saisissez plus votre mot de passe. Cliquez sur le lien "Mon Compte Formation" - votre mot de passe. Ouvrez le lien sur la ligne. Vous pouvez modifier le mot de passe si tant qu'aucun dossier de formation n'a été validé.
- Entrez le solde du DIF (attestation remise en début d'année par AEF), puis **Continuer**.
- Vérifier la modification en haut de l'écran : La modification a bien été effectuée.
- Retour sur l'accueil et vérifiez que votre nombre heures apparaissant dans un rond bleu.

ATTENTION : Les Heures DIF disponibles

**Cfdt: Métallurgie Moselle SSE AEF**

Résultat de l'enquête Cfdt de Septembre 2015

Nos résultats sont basés sur un échantillon de 324 personnes de l'Effectif total d'AEF. Sur l'ensemble des réponses nous avons :

- 24% provenant du secteur presse - 24% peintures/CM/7m/Colgate
- 25% main/Douille - 14.4% Bureau - 10.6% Logistique

**1<sup>re</sup> partie Réunion d'information du 3 septembre 2015 :**

À presque 60 %, vous dites avoir été informés sur l'avenir de l'entreprise. Cependant vous n'êtes que 14 % à avoir été rassurés et à avoir confiance pour l'avenir. Vous n'êtes que 24% à avoir obtenu des réponses à vos attentes, 64% restent sans avis sur cette question. Vous souhaitez que la situation d'information soit revendue d'une manière annuelle à 75% et dans vos remarques : l'ajout d'une réunion supplémentaire !

**2<sup>ème</sup> partie Vos conditions de travail :**

Vous êtes 45% à noter une amélioration, contre 25% qui notent une détérioration de leur poste de travail.

Et 56% à trouver que vos relations avec vos collègues de travail restent stables et presque 27% à noter une amélioration.

Pour les relations avec votre hiérarchie, elles restent stables pour 63%, et se détériorent pour 17% d'entre vous.

➤ **Enquêtes Flash : Pour être proches de vos revendications**



nous avons réalisé de nombreuses enquêtes auprès de nos salariés sur les conditions de travail, la formation professionnelle, les Risques PsychoSociaux (RPS), les prestations du comité d'entreprise, ... Les résultats ont été communiqués dans notre tableau d'affichage et restent consultables sur notre site internet.



➤ **Avec la CFDT vous n'êtes jamais seul** : nous avons accompagné et défendu de nombreux salariés.



Nous avons dû saisir à deux reprises le conseil des prud'hommes, dont un suivi d'une décision de la cour d'appel du 7 novembre 2017 (contestation du premier jugement, CPH de Metz par la direction).

**Les juges ont confirmé à chaque fois le fondement de nos requêtes et ont condamné l'employeur à indemniser les salariés et même à retirer une sanction disciplinaire infondée** (jugement CPH METZ du 9 juin 2016).

➤ **Négociations salariales (2014/2019)**

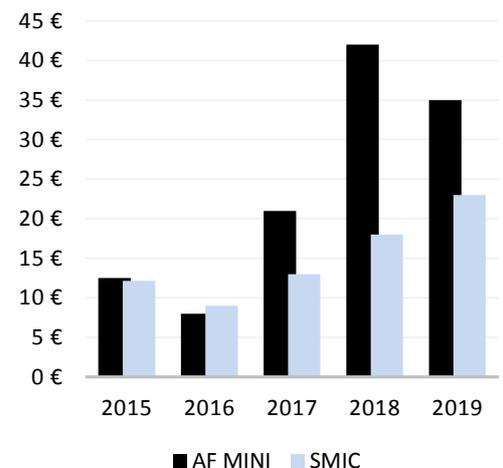
La direction a annoncé à plusieurs reprises des « gels de salaires » et en 2017, elle souhaitait qu'on lui concède un acquis. La CFDT a su démontrer que la situation et les perspectives de l'entreprise ne nécessitaient pas de telles mesures et a réussi à obtenir des augmentations générales pour l'ensemble du personnel.



*Évolution du salaire brut uniquement vs SMIC*

	AG	AI	Prime de Vacances	Divers
<b>2019</b>	35€ ou 1,8%	0,4%	815€ (+15€)	Supplément d'intéressement 200€
<b>2018</b>	40€ ou 1,7%	0,30%	800€ (+30€)	Sup intéressement 150€ Mutuelle à 60% + 1ct/km
<b>2017</b>	20 à 25€	0	770€ (+20€)	Sup intéressement 200€ Inhibition de l'impact de l'AP sur la prime d'ancienneté
<b>2016</b>	0,5% (8 à 15€)	0,20%	750€ (+20€)	Sup intéressement 100€
<b>2015</b>	0,8% (12 et 22€)	0,20%	730€ (+20€)	Mutuelle à 55% Heures de nuit à 15% RC : solde limité à 20h sans durée

**Augmentation du salaire mini AF versus SMIC**



➤ **Prime de vacances** : en 2019, elle s'élève à 815€, versus 630€ dans notre CCT.

➤ **Site Internet** : opérationnel depuis plus de 5 ans, à la disposition de l'ensemble des salariés : <http://www.aefcfdt.fr/>



- **Réseau CFDT** : vos élus seront en lien avec le syndicat et l'ensemble des mandatés du réseau interprofessionnel (CARSAT, CAF, Médecine du travail, Mutuelles, CPAM, FGMM).



**Laurent BERGER**, Secrétaire Général de la CFDT, a souhaité venir saluer le travail de notre section, le 8 octobre 2014.

**Enquête de septembre 2018**

Nous avons interrogé 118 salariés (Ouvriers, ETAM, Cadres) dans l'ensemble des différents services (informatique, RH, presse, peinture, CM, qualité, maintenance, outillage, logistique, etc...).

**Formation professionnelle** : vous êtes seulement 28 % à l'avoir posée. Il semble que les managers de services, le manque de personnel, les difficultés de production aient été votre obligation légale.

**La direction souhaitait pourtant atteindre cet objectif fin juin 2018.**

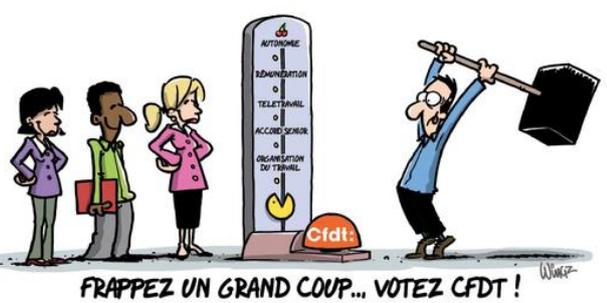
**Travail et vie personnelle** : vous êtes 58% à nous dire que votre travail impacte négativement votre vie personnelle.

**Amélioration des conditions de travail** : c'est NON à 87% ! Certains problèmes ne s'ajoutent pas mais s'accumulent de plus en plus en raison du manque de personnel, l'augmentation des situations d'urgence, le recours excessif aux intérimaires pour remplacer le personnel.

**Recherche d'emploi** : presque 36 % des sondés souhaitent quitter l'entreprise !

**Les motifs les plus souvent invoqués sont** :

- le salaire trop faible (1300€ après plus de 10 ans d'ancienneté),
- les conditions de travail dégradées (bruit, nuisances sonores),
- l'absence de reconnaissance du travail (manque de poste et de stress, éléments positifs inexistantes à contrario des reproches mis en avant).



## Nos souhaits pour la période 2019-2023

- **Formation des élus** : nos élus seront formés via un parcours de formation sur un ensemble de thématiques (partie économique de l'entreprise, répartition de la richesse produite, santé – sécurité - prévention, aspect juridique, ...).
- **Trésorerie du CSE** : réalisation et présentation des budgets prévisionnels et affichage annuel des recettes /dépenses des exercices du CSE.
- **Revue juridique** : doter le local des représentants du CSE de documents nécessaires à l'exercice de leurs mandats (exemple : code de travail avec les jurisprudences).
- **Arrivée du nouveau dispositif conventionnel** : préparer les salariés à l'arrivée d'une probable nouvelle grille de classification (coefficients) pour l'ensemble du personnel (Ouvriers, Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres).
- **Augmenter le montant des chèques SHOPPING PASS.**
- Proposer des sorties, des activités culturelles ou sportives.
- **Améliorations des conditions de travail** (actions sur les TMS) et la **Revalorisation des salaires avec la négociation d'une grille de salaire** (accord égalité femme homme).



« Parce qu'un accident ou une maladie ça ne se planifie pas ! »

1 2 3 4 5  
 6 7 8 9 10 11 12  
 13 14 15 16 17 18 19  
 20 21 22 23 24 25 26  
 27 28 29 30 31

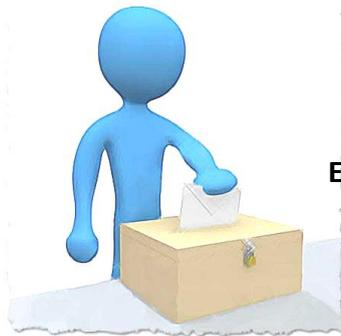


Le collègue « ouvriers » est le seul dépourvu de prévoyance concernant le maintien de salaire et se trouve limité (pour 15 ans d'ancienneté, vous avez droit à 6 mois à 100 %, puis 5 mois à 75 % pour maladie, ou 85 % en MP - dispositif Convention Territoriale de la Moselle). **Nous souhaitons donner la possibilité aux salariés de souscrire à un contrat de maintien de salaire de 3 ans avec une couverture en cas d'invalidité de catégorie 2 ou 3.**

**LISTE DE NOS CANDIDATS**

	Titulaires CSE	Suppléants CSE
<b>Employés Ouvriers</b>	Laurent BOURGEOIS	Gérard MARINGER
	Vanessa MARINGER	Sandrine TOMCZAK
	Raphaël HERBOMEL	Vincent MAYER
	Stéphanie URBANSKI	Sandrine DE SOUSA
	Vincent MAYER	Joseph PAGANO
	Sandrine TOMCZAK	Stéphanie URBANSKI
	Joseph PAGANO	Laurent BOURGEOIS
<b>TAM</b>	Michel THOMMES	Fabrice THISSE
	Fabrice THISSE	David SPEICHER
<b>Cadres</b>	Raphaël BUR	Raphaël BUR

**TOUS UNIS !**



**DONNEZ LES MOYENS D'AGIR  
 À UNE ÉQUIPE QUI PROPOSE, NEGOCIE,  
 ET SURTOUT CONCRÉTISE, SANS DIVISER !**



**Votez la liste CFDT !!**

**Retrouvez-nous sur : [www.aefcfdt.fr/](http://www.aefcfdt.fr/)**

**Le mardi 28 mai 2019**

	<b>VOTEZ CFDT !</b>	<b>Qui s'engage pour chacun et agit pour tous !</b>	<b>Rejoignez - nous...</b>
--	-------------------------	---	--------------------------------